

Fiche technique de l'exposition

« Agriculture et développement durable – Label et PAC »

Descriptif : L'exposition propose un aperçu de la Politique agricole commune en Europe et en France.

Contenu des panneaux : L'Europe soutient l'agriculture française – Favoriser la croissance et l'emploi dans les zones rurales en France – La PAC en chiffres – Le saviez-vous ? – La Politique Agricole Commune – L'Agriculture européenne – Un secteur dynamique – Dégustez les produits bio européens – Logo de l'agriculture biologique – Le goût de la qualité (version 1) – Le goût de la qualité (version 2)

Composition	10 bâches PVC avec oeillets 80CM * 200cm
Supports disponibles	OUI
Année	2017



L'Europe soutient l'agriculture française

Au cours de la période 2014-2020

La PAC financera des investissements de +/- **63** milliards d'euros en France

- environ **54** milliards pour les paiements directs aux agriculteurs
- environ **9** milliards pour le développement des zones rurales

Objectifs 2014-2020

- Soutien adapté aux spécificités des agriculteurs français
- Protection de l'environnement
- Utilisation efficace des ressources
- Renforcement de la compétitivité des petites et moyennes entreprises

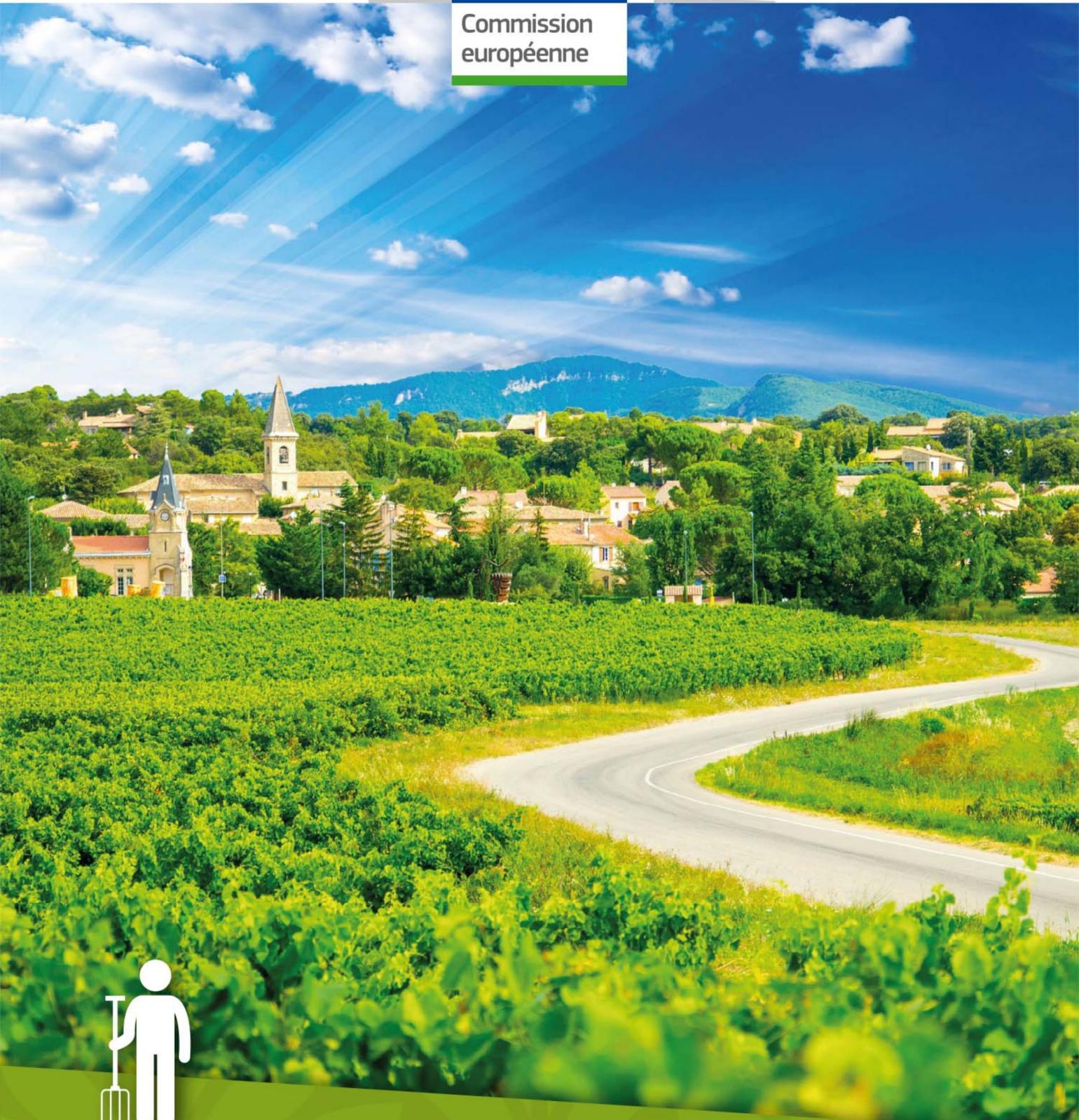
Régions ultrapériphériques

Le programme POSEI prévoit également des fonds complémentaires – **278,4** millions d'euros par an – pour soutenir l'agriculture dans 5 régions ultrapériphériques françaises (Guadeloupe, Guyane française, Martinique, la Réunion, Mayotte).

ec.europa.eu/agriculture/



Commission
européenne



Favoriser la croissance et l'emploi dans les zones rurales en France

Au cours de la période 2007-2013, l'Union européenne a investi plus de **7,5** milliards d'euros dans le développement des zones rurales en France. Ces fonds ont contribué à:

- soutenir plus de **22 000** jeunes agriculteurs
- moderniser plus de **30 000** exploitations agricoles
- soutenir financièrement **109 000** exploitations agricoles de régions défavorisées (zones de montagne par exemple)
- soutenir **90 000** exploitations au titre de mesures agroenvironnementales

ec.europa.eu/agriculture/

Agriculture
et développement
rural



Commission
européenne



La PAC en chiffres

408,31 milliards d'euros: c'est le budget de la PAC pour la période 2014-2020

- **308,73** milliards d'euros pour les paiements directs aux agriculteurs et mesures de soutien des marchés
- **99,58** milliards d'euros pour le développement rural

ec.europa.eu/agriculture/

Agriculture
et développement
rural

Le saviez-vous?

Il y a **22** millions d'agriculteurs en Europe; ils produisent une alimentation saine et de qualité pour **500** millions de citoyens européens



2/3 des agriculteurs européens ont plus de **55** ans



77% du territoire de l'Union européenne est rural



Le secteur agro-alimentaire fournit **44** millions d'emplois en Europe et est donc l'un des plus importants de l'Union





Commission
européenne


500 millions
de citoyens
européens


22 millions
d'agriculteurs
et employés
agricoles


11 millions
d'exploitations
agricoles


1 politique
européenne
pour tous

La Politique Agricole Commune

- assure un approvisionnement sûr en aliments accessibles et de qualité
- contribue à préserver nos ressources naturelles
- maintient la vitalité au sein des zones rurales
- renforce la compétitivité et la pérennité de l'agriculture européenne

ec.europa.eu/agriculture/

Agriculture
et développement
rural



Commission
européenne

L'agriculture européenne

Un secteur dynamique



La Politique Agricole Commune soutient les agriculteurs européens afin de renforcer la compétitivité et la viabilité de l'agriculture européenne, en privilégiant la croissance et l'emploi, la modernisation, la durabilité, l'innovation et la qualité.

ec.europa.eu/agriculture/

Agriculture
et développement
rural



**Ce logo est une garantie
que les produits sont issus
de l'agriculture biologique.**



Les agriculteurs ne sont autorisés
à utiliser ce logo que s'ils suivent
des règles strictes et s'ils respectent
l'environnement et les animaux.



**Essayez donc de le repérer
lorsque vous faites vos achats.**



Dégustez les produits bio européens!

ec.europa.eu/agriculture/

Agriculture
et développement
rural



Commission
européenne



**Ce logo est une garantie
que les produits sont issus
de l'agriculture biologique.**

Les agriculteurs ne sont autorisés à utiliser ce logo que s'ils suivent des règles strictes et s'ils respectent l'environnement et les animaux.



**ESSAYEZ DONC DE LE REPÉRER
LORSQUE VOUS FAITES VOS ACHATS...**

Et dégustez les produits bio européens!

Agriculture
et développement
rural



Commission
européenne

Le goût de la qualité

La politique de qualité de l'Union européenne permet aux agriculteurs de s'appuyer sur la réputation de grande qualité des produits européens pour maintenir la compétitivité et la rentabilité.

L'Union européenne compte plus de 1 300 dénominations de denrées alimentaires protégées, classées en tant que:



Appellation d'origine protégée – AOP

désigne la dénomination d'un produit dont la production, la transformation et l'élaboration doivent avoir lieu dans une aire géographique déterminée avec un savoir-faire reconnu.



Indication géographique protégée – IGP

désigne des produits agricoles et des denrées alimentaires étroitement liés à une zone géographique, dans laquelle se déroule au moins une étape de leur production, de leur transformation ou de leur élaboration.



Spécialité traditionnelle garantie – STG

met en valeur le caractère traditionnel au niveau de la composition ou du mode de production d'un produit.



Ces produits enregistrés contribuent à la diversité et au développement de la croissance dans les zones rurales dont ils sont issus, en protégeant le savoir-faire et les emplois au niveau local.

ec.europa.eu/agriculture/



Commission
européenne

Le goût de la qualité



Appellation d'origine protégée – AOP

désigne la dénomination d'un produit dont la production, la transformation et l'élaboration doivent avoir lieu dans une aire géographique déterminée avec un savoir-faire reconnu.



Indication géographique protégée – IGP

désigne des produits agricoles et des denrées alimentaires étroitement liés à une zone géographique, dans laquelle se déroule au moins une étape de leur production, de leur transformation ou de leur élaboration.



Spécialité traditionnelle garantie – STG

met en valeur le caractère traditionnel au niveau de la composition ou du mode de production d'un produit.



La France compte plus de 234 produits enregistrés, dont 98 en tant qu'AOP (comme le Roquefort), 135 en tant qu'IGP (comme le Saint Marcellin ou melon de Guadeloupe) et un en tant que STG (moules de Bouchot).

ec.europa.eu/agriculture/

Agriculture
et développement
rural